

SEANCE DU 23 JANVIER 2025

DC : 23 janvier 2025

Le vingt- trois janvier deux mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Madame MICHELIN Eve.

Etaient absents excusés : Madame BARON Julie et Monsieur FICHOT Jean-Michel

Monsieur Cyril VILOLOT a été nommé secrétaire de séance.

ETUDE DE DEVIS

Chauffage salle Michel PHILIPPE

- BB Froid – Climatisation : 43480,00€ HT (52176,00€ TTC) de marque Mitsubishi
- Comalec : 33120,21€ HT (39744,25€ TTC) de marque Samsung

Après étude des devis, le conseil municipal décide de demander un devis supplémentaire concernant des panneaux solaires.

Une consultation sera faite aux deux entreprises.

L'entreprise EDP sera contactée concernant le courant triphasé, qui semble nécessaire pour le mode de chauffage demandé. (chauffage/ climatisation par pompe à chaleur)

Entretien communal

+ Entretien des extérieurs

- Entreprise de Jardins : 2810,00€ HT (3372,00€ TTC)
- MVD Paysage : 5136,76€ HT (6164,11€ TTC)
- Jérôme Mauchamp : 2971,27€ HT (3565,52€ TTC)

+ Elagage arbres au cimetière

- MVD Paysage : 636,60€ HT (763,92€ TTC)
- Jérôme Mauchamp : 650,00€ HT (780,00€ TTC)

Après en avoir délibéré, le conseil décide de retenir le devis de Monsieur Mauchamp Jérôme concernant l'entretien des extérieurs et le devis de MVD Paysage pour l'élagage d'arbres au cimetière

Autorise Madame le Maire :

- A signer les devis correspondants,
- A procéder à la liquidation des factures.

DEVIS PERNIN

Une tuile située sur la toiture de la mairie est déplacée, un devis a été demandé à l'entreprise SAS PERNIN ET FILS.

Le montant du devis est de 600,00€ HT (720,00€ TTC)

Après avoir examiné le devis reçu de l'entreprise PERNIN, le conseil municipal demande d'étudier le montant de la franchise de l'assurance.

APPEL A PROJET

Madame le Maire informe le conseil municipal que les appels à projets concernant ; l'aménagement du terrain de jeux et celui de la sauvegarde du verger communal ont été réalisés.

Une demande de subvention sera déposée au titre de la DETR ainsi qu'auprès de la Région, afin de financer ces projets.

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS

- Syndicat des Eaux : Monsieur Briset Nicolas informe le conseil municipal que le tarif de l'eau n'augmentera pas cette année.
- SPANC : Madame BIANCO Séverine explique que la redevance annuelle pour l'ensemble des assujettis au SPANC est de 24 €, quel que soit le service effectué avec un contrôle des installations tous les 7 ans

DEMANDES DE SUBVENTION

Après avoir étudié les demandes de subventions, le conseil municipal :

- Décide de ne pas verser de subvention à la Note Bleue.
- Décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'Association des Conscrits de Saint Martin en Bresse.

DIVERS

- Tex France ont livrés les draps, les sous-taies sont en attente ; le règlement de la facture sera réalisée lors de la livraison complète.
- Les terrains communaux sont mis en vente sur le site LE BON COIN sous le nom de Didier.
- Sandrine Billottet est en arrêt jusqu'au 30 janvier inclus avec une réelle possibilité de prolongation, une Tex France a livré les draps pour le gîte, les sous-taies étant non reçues, la facture sera transférée pour demande a été faite à Madame FIGURA Claudette pour remplacement. Madame le Maire annonce que Madame FIGURA a déjà réalisé un remplacement en 2021.

Fin de séance à 22H00